



N U M E R O

9

L'ABLUTIEN



DECEMBRE 1993

POTHELET



- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- DEMOLITION
- TRAVAUX VITICOLES

26 54 02 88

28, Rue Léon BOURGEOIS
51530 PIERRY

Le Mot, Les Vœux du MAIRE



Sans aucun doute, 1993 a encore été l'année de l'eau potable et des eaux usées ou plutôt des boues, soit une satisfaction et une surprise désagréable.

Début Septembre, après seulement quelques semaines de travaux, les premières gouttes du forage de BRUGNY sont arrivées aux réservoirs de la Fontaine Martin par branchement direct des canalisations depuis le captage.

Le château d'eau, actuellement en construction sera mis en service, sauf retard dû aux intempéries, en Mars 1994.

Après la satisfaction de voir assurée pour de très longues années l'alimentation en eau potable de notre commune, parlons des désagréments causés par l'épandage des boues de la station d'épuration.

Avec fermeté, assisté de Michel Boulonnais, Président du Syndicat du Cubry, j'ai entrepris toutes les démarches nécessaires afin que cet épandage ne soit plus effectué dans de telles conditions.

A l'heure où j'écris ce journal une solution satisfaisante est sur le point d'être adoptée.

1993, année de l'eau mais aussi, année de travaux réalisés et à réaliser. Parmi les ouvrages terminés, citons les abris bus de la Mairie et du Sourdon, la réfection d'un logement à l'ancien refuge des cheminots. Prochainement seront entrepris la pose du carrelage à l'église, l'aménagement d'un deuxième logement à l'ancien refuge des cheminots et si la subvention est accordée, la réfection du foyer rural.

Encore à l'état de projet mais déjà financé pour une partie, les vestiaires de l'association sportive de football sont programmés en 1994.

A cet instant précis, certains d'entre vous s'interrogent sur le coût total de ces travaux, d'autres se demandent si ces investissements vont avoir une répercussion significative sur les impôts communaux. Aussi, pour vous rassurer, je vous invite à consulter les articles relatifs au budget supplémentaire et aux principales délibérations.

Quittons l'eau, les travaux pour parler des jeunes Ablutiens et Ablutiennes qui nous ont apporté un rayon de soleil dans la grisaille actuelle: soirée théâtre, spectacle de danses et engagement de trois équipes de football. Que les membres de ces associations et les parents trouvent ici la reconnaissance et la considération du Conseil Municipal.

Autre fait marquant en 1993, l'arrivée d'une jeune recrue : Christelle Courtaillier, première sapeur pompier de Saint-Martin d'Ablois.

Que 1994 soit encore une année riche en spectacle de qualité et de pureté.

1994, dernière année de ce mandat: les projets immédiats sont arrêtés mais la préparation des futures orientations sera entreprise.

Je souhaite que 1994 soit pour tous les hommes et les femmes, l'année de la liberté et de la solidarité, l'année du bon sens et du respect des autres.

Entouré de mes collègues du Conseil Municipal, je souhaite que 1994 réponde à vos attentes.

J. BARROIS

COMPTE ADMINISTRATIF 1992

Compte de résultats, par opposition au budget primitif, le compte administratif fait apparaître les dépenses et les recettes réelles enregistrées du 1er Janvier au 31 Décembre. Il permet donc de connaître la situation financière de la commune.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Denrées et Fournitures (<i>Lait yaourts-écoles, combustibles, fournitures scolaires, carburants...</i>)	150 980,05 F
- Frais de Personnel (<i>Salaires et Charges</i>)	1 020 982,81 F
- Impôts et Taxes (<i>Taxes foncières...</i>)	13 508,00 F
- Travaux et Services extérieurs (<i>entretien matériel, voiries, électricité, ordures ménagères...</i>)	555 812,40 F
- Participations et Contingents (<i>Aide sociale, collèges, syndicat du Cubry</i>)	244 512,12 F
- Allocations et Subventions	185 862,80 F
- Frais de Gestion Générale (<i>Fêtes et Cérémonies, journal, télécom, indemnité...</i>)	221 232,99 F
- Frais Financiers (<i>Intérêts des emprunts</i>)	525 119,25 F
- Prélèvement pour investissement	760 634,24 F
	<hr/>
	3 678 644,66 F

RECETTES :

- Produits de l'Exploitation (<i>Assainissement</i>)	46 877,14 F
- Produits Domaniaux (<i>Coupes de bois, chasse</i>)	151 855,12 F
- Produits Financiers (<i>Ristourne sur eau</i>)	135 286,38 F
- Recouvrements et Subventions (<i>Remboursement salaires...</i>)	367 125,29 F
- Dotations versées par l'Etat	1 085 438,96 F
- Impôts Indirects	20 745,46 F
- Contributions Directes (<i>Impôts locaux...</i>)	2 072 682,00 F
- Produits antérieurs	425 380,83 F
	<hr/>
	4 305 391,18 F
- EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLOTURE	626 746,52 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Remboursement d'Emprunts	391 153,93 F
- Syndicat du cubry et S.Y.V.O.S.E.R.	179 258,81 F
- Acquisition de matériel	67 614,87 F
- Travaux de bâtiment et de génie civil	409 022,18 F
- Travaux de voirie	37 846,86 F
	<hr/>
	1 084 896,65 F

RECETTES :

- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	760 634,24 F
- Fonds de compensation T.V.A.	281 717,00 F
- Subvention	42 545,41 F
	<hr/>
	1 084 896,65 F

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1993

Le budget supplémentaire permet de mieux ajuster les prévisions du budget primitif, notamment en réintroduisant les résultats de l'année précédente, connus après le vote du compte administratif et les recettes non prévues en début d'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

- Frais de Personnel	130 600,00 F
- Travaux et Services extérieurs	28 444,00 F
- Participations et Contingents	3 758,00 F
- Allocations et Subventions	2 500,00 F
- Excédent de fonctionnement	1 151 444,00 F
	<hr/>
	1 316 746,00 F

RECETTES :

- Produits Domaniaux (<i>Vente de coupes de bois</i>)	690 000,00 F
- Produits antérieurs	626 746,00 F
	<hr/>
	1 316 746,00 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

- Syndicat du Cubry et S.Y.V.O.S.E.R.	40 305,00 F
- Matériel et Mobilier administratif	16 925,00 F
- Aménagement du Foyer Rural (<i>Provision</i>)	600 000,00 F
- Abri bus Sourdon (<i>Ajout</i>)	3 000,00 F
- Aménagement logement n° 2, Refuge des Cheminots	190 000,00 F
- Réfection carrelage Eglise	173 000,00 F
- Aménagement logement Parc du Sourdon	60 000,00 F
- Muret terrain de sport (<i>Ajout</i>)	2 000,00 F
- Eclairage public chemin du Moulin bleu	57 800,00 F
- Abri bus place du Général De Gaulle	33 519,00 F
- Solde Travaux Mairie	6 167,00 F
- Sanitaires Parc du Sourdon	374,00 F
- Vestiaires terrain de Football (<i>Provision</i>)	160 900,00 F
- Matériel Sécurité Routière	10 764,00 F
	<hr/>
	1 354 754,00 F

RECETTES :

- Subventions	95 310,00 F
- Participation	40 000,00 F
- Produit d'emprunt	68 000,00 F
- Prélèvements sur recettes de fonctionnement	1 151 444,00 F
	<hr/>
	1 354 754,00 F

Quelques faits historiques de la Commune d'Ablois

Au 10^{ème} siècle, il y a eu un château-fort "avec herse et fossé" détruit par la guerre de cent ans et jamais reconstruit (les ruines s'appelaient "Le château Oudart". Emplacement inconnu, aucune trace : mais vraisemblablement entre la rue Marcel Soyeux (ancienne rue Dauphine ou de la Vicomté) et la route de Vauciennes, à peu près là où est l'école maternelle actuelle. "Les sires souverains" d'Ablois étaient vassaux des Comtes de Champagne, parce que relevant du Comté d'Épernay lesquels étaient vassaux de l'Archevêque de Reims.

En 1024, l'Archevêque Eble de Coucy cède "à l'amiable" Épernay (et Ablois) au Comte de Champagne Eudes I^{er}. Cependant pour Épernay, Châtillon, Vertus, etc les Comtes de Champagne étaient vassaux de l'Archevêque de Reims.

Mais en 1284, Jeanne de Navarre, fille du dernier Comte de Champagne Henri III, épouse Philippe le Bel. De ce fait, la Champagne entre dans le domaine royal.

Étapes : 1274 mort du dernier seigneur d'Ablois : Jean Guinard. Ablois revient à sa fille, épouse de Regnaud Denry ("Monseigneur Denghuien").

Pendant 200 ans Ablois est domaine des Seigneurs d'Enghien.

1480 : un peu auparavant, tous les biens des seigneurs d'Enghien sont confisqués par le Roi de France en punition de l'aide apportée à Charles le Téméraire (vaincu et tué à Nancy en 1477).

En 1480, le Roi fait don de plusieurs terres, dont Ablois, à Jehan Noriger dit de Gourville (Archives Nationales P.182 2°).

En 1497 Ablois passe à la Famille de Luxembourg (branche de Ligny).

Il est donc possible qu'entre ces deux dates un Jean de Montgut ait acquis Ablois, qu'il a vendu à la maison de Luxembourg (cette affirmation est tirée du tome II P.41 de l'ouvrage "les vues pittoresques des châteaux de France" publié par Blancheton entre 1820 et 1830). Il est même possible que, comme le dit cet ouvrage, Jean de Montgut l'ait acheté dès 1480 (Jehan Noriger l'avait reçu en février).

En 1560, après la mort du Roi François II, sa veuve Marie Stuart reçut en douaire Épernay (et donc Ablois) ; à sa mort, Épernay et Ablois furent de nouveau réunis au Domaine Royal. En outre, lorsque en 1651, Louis XIV céda au Duc de Bouillon, contre Sedan et Raucourt, le duché de Château-Thierry (dont Épernay, et donc Ablois), le Seigneur d'Ablois (de la Vieuville) obtint qu'Ablois relevât directement du Roi, ce qui continua jusqu'à la Révolution. Puis, Marguerite de Montmorency épouse de Henri de Lévis, duc de Ventadour, cède cette terre à Charles,

duc de la Vieuville.

En 1755 Pierre-Louis Nicolle de MEULAN, conseiller de la Maison du Roy et des Finances, acquiert de René de la Vieuville la terre et la seigneurie d'Ablois. L'une et l'autre débordaient de beaucoup l'actuelle propriété. C'est sur une partie d'un petit "sous-fief" dit de Violaine, appartenant à cet ensemble que Mr de Meulan fit, à partir de 1760, dessiner le parc actuel et construire le château, (actuellement Résidence des Professions Libérales) sur un plan analogue à celui de l'Hôtel de Meulan existant à Paris depuis 1713

Cette construction, et plus encore le parc avec ses plans d'eau et ses cascades suscitèrent l'admiration.

En 1780, à la mort de Mr de Meulan, la propriété et la seigneurie sont vendues à Mr Potin de Vauvineux. En 1792, le domaine mis en vente (peut-être comme bien National, bien que Potin de Vauvineux n'ait pas émigré et qu'il ait même ouvert une banque à Paris) est acquis par un Mr SANNEGON, qui l'occupa jusqu'à la Restauration, (sous la Restauration son fils fut nommé maire d'Ablois par le Préfet de la Marne). En 1825 le comte ROY, ancien avocat de la Haute-Marne (et deux fois Ministre des Finances, sous Louis XVIII et Charles X) achète dans la région de très nombreuses terres, dont celle d'Ablois.

Sa première fille, comtesse de Lariboisière, fonde l'Hôpital bien connu. Morte sans descendance. Sa deuxième fille épouse le Marquis de TALHOUE, qui prend le nom de TALHOUE-ROY et qui, à la mort de son beau-père, hérite de la terre d'Ablois, (de nombreuses propriétés de la région continuent d'appartenir à cette famille, de nos jours).

A la mort d'Auguste de TALHOUE-ROY, sénateur de la Sarthe et ancien ministre des Travaux Publics, sa veuve vend, en 1888, le Château et son parc ainsi que des propriétés voisines à Mr GELIOT, industriel de la région d'Épinal (Famille Géliot-Lecomte). On doit à ce dernier les volières, les "poulinières" (écuries), et la turbine. 1919 Acquisition par Mr DURAND-MERCIER (sa fille aînée Francine est devenue Comtesse Paul Chandon-Moët. La deuxième est Baronne de la Serre. 1950 Acquisition par la "Province de Champagne" de la Compagnie de Jésus, qui en fait une maison de Probation. Modification notable de l'allure générale des constructions (surélévation du corps central ; habitabilité des communs; chapelle au rez de chaussée de l'aile. En 1959, construction de l'aile de la Bibliothèque, etc). 1970 Acquisition par la Caisse Nationale de Retraite des Professions Libérales.

HOTEL - RESTAURANT à caractère typique champenois

L'Auberge Champenoise

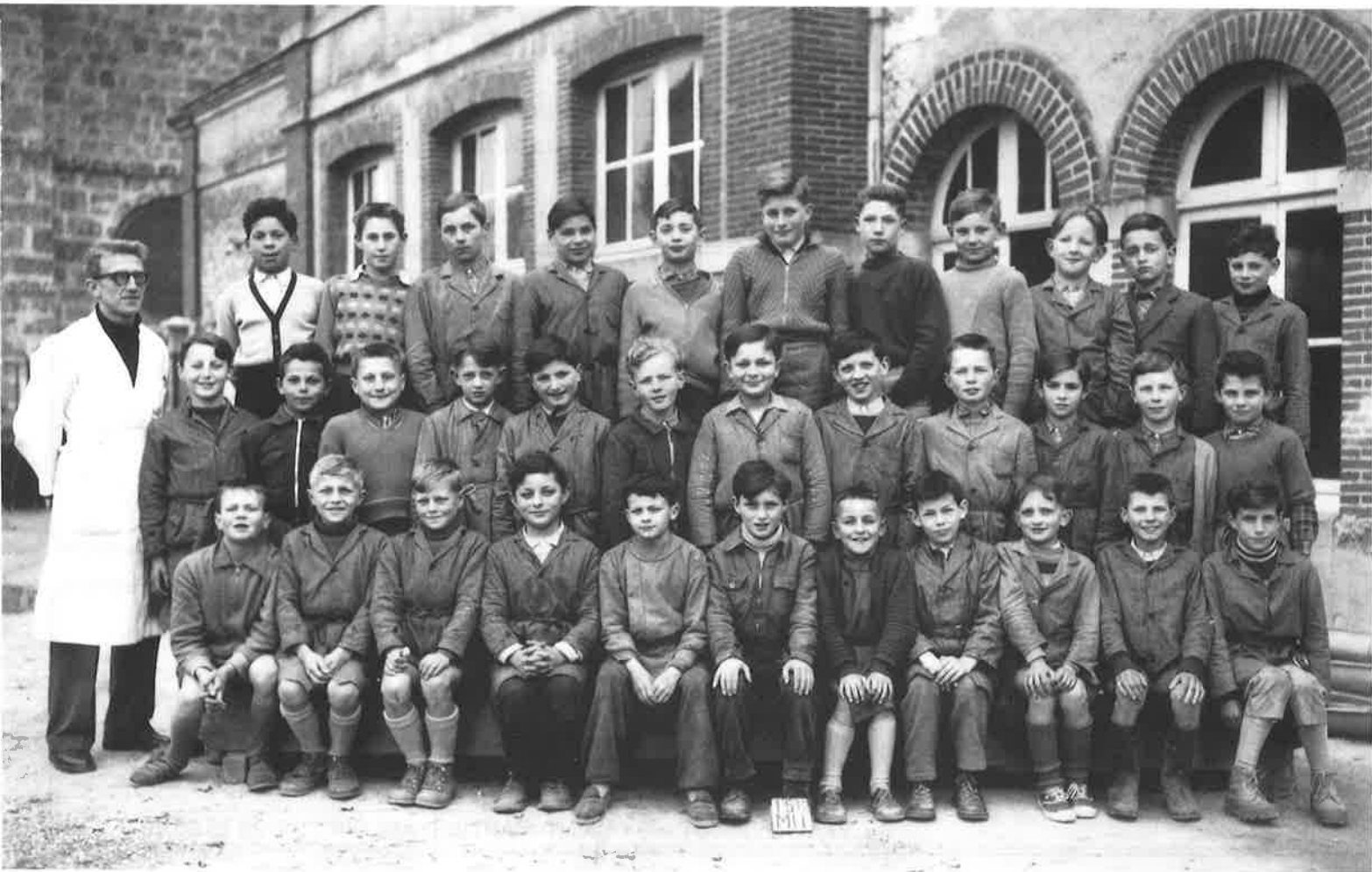
51530 MOUSSY

Tél. : 26 54 03 48

Dîner dansant aux Chandelles le Week-end



Avis de recherche...



*Le Conseil Municipal
convie le 8 Mai 1994, à l'heure du défilé,
les personnes présentes sur cette photo prise
au cours de l'année scolaire
1956 - 1957*

“ Le Petit Bar ”

Jeannine BACART

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. : 26 59 94 66



“ Le Saint-Martin ” Hôtel Restaurant

Bar-Tabac-Loto-PMU - Presse-Vidéo
Restauration rapide

63, rue Julien Ducos
51530 Saint-Martin d'Ablois

☎ 26 59 90 55

Métallerie Michel Sauron

14, rue des Meulieres - Saint-Martin d'Ablois



RENAULT
DES VOITURES
A VIVRE

Votre agent RENAULT

Garage H. SOUVERAIN

REPARATIONS ET VENTES MATÉRIELS AGRICOLE, VITICOLE
MOTOCULTURE STAUB ET HONDA
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27, Avenue de Paris - SAINT-MARTIN D'ABLOIS Tél. 26 59 96 18

c
o
n
f
i
s
e
r
i
e

Boulangerie - Pâtisserie

D. Rioblanc

15, Place Général de Gaulle
Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 94 30

B
l
a
n
c
e
s

ASSURANCES



Tél. 26 54 38 22



TOUTES ASSURANCES : Vie, Retraite, Gestion de patrimoine,
Voiture, Multirisque habitation ...

6, Avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lucille BRESSAN
3 Juillet 1993

De Dominique BRESSAN et de Valérie BOONEN
23, Rue des Juifs

Léa DROUET
24 Août 1993

De Laurent DROUET et de Sylvie SOUVERAIN
32, rue du Tortillard

Florian MORA
27 Octobre 1993

De Pascal MORA et de Marianne MONNIER
37, rue des Sources

Margaux ROYER
2 Novembre 1993

De Fabien ROYER et de Laurence PERNET
12, rue Julien Ducos

Damien MOREL
10 Novembre 1993

De Jacky MOREL et de Isabelle TRIBOUILLARD
Hameau de Montbayen

MARIAGES

Stéphane DENIZE et Delphine GASPARD le 3 Juillet 1993
Renaud VALETTE et Corinne CAPITAINE le 28 Août 1993

DÉCÈS

Mr BAILLET Armand, le 8 Juillet 1993 (Transcription)
Mr BOUTILLY Louis, le 24 Juillet 1993
Mme BURLET Solange, épouse GENIN, le 2 Août 1993 (Transcription)
Mme RUFFET Marcelle, veuve PARIS, le 11 Août 1993
Mr BREVOT Adrien, le 15 Août 1993
Mme DALLEMAGNE Marie-Josèphe, veuve BOURÉE, le 7 Septembre 1993
Mme BELLIER Marguerite, veuve HUSSON, le 6 Septembre 1993 (Transcription)
Mr SOYEUX René, le 17 Septembre 1993 (Transcription)
Mr TELLIER Pierre, le 27 Septembre 1993 (Transcription)
Mme MATILE Yvonne, veuve NOËL, le 9 Octobre 1993 (Transcription)
Mr BENOIST Edmond, le 14 Octobre 1993
Mme PAVOZ Louise, veuve SZAJNOWIEZ, le 21 Octobre 1993 (Transcription)
Mme REBEYROLLE Marguërite, veuve PARINET, le 23 Novembre 1993



FINALE DU TOURNOI INTÉRIEUR DE TENNIS

L'heure des Récompenses



30 SEPTEMBRE 1993
*Remise des clés
du logement sis
à l'ancien Refuge des Cheminots*

LOCALE

31 OCTOBRE 1993
RANDONNÉE PÉDESTRE
avec l'A.S.L.A.



11 NOVEMBRE 1993
*Le discours de M. le Ministre
des Anciens Combattants
est lu par les enfants.*

L'Association Sportive

SECTION

Responsable : Sébastien FERNANDES

Trésorière : Nadine CEZ

Secrétaires : Guilène MALBRANQUE, Irène MARTIN, Joëlle PERTOIS



MINIMES

Dirigeants : Pierrick BALAN et Daniel CRÉMONT

Entraîneurs : Olivier AUGÉ et Nicolas GASPARD



PUPILLES

Dirigeant : Hubert CEZ

Entraîneurs : Davor KUMRIC et Bruno SODOYER

Saint-Martin - Vinay

JEUNES



POUSSINS

*Dirigeants : Philippe CARRÉ et Bernard GIBERT
Entraîneurs : Denis PILON et Fabrice THOMIN*

COUVERTURE-ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

SERIP s.a.r.l.

Jacques Della-Patrona

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COUVERTURE D'ANGERS

ATELIER :
147, Rue du Moutier
51530 Cramant
Tél. 26 57 97 47

SIÈGE SOCIAL :
3, Rue d'Enghien
B.P. 10
51530 Saint-Martin d'Ablois
Tél. 26 59 95 88

LAURENCE
Coiffure

SALON MIXTE

*Sur rendez-vous pour dames
Sans rendez-vous pour hommes*

78, rue Julien Ducos
Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 97 51

Un Ablutien couronné Champion de France de Double Trap à Arras

Les 10 et 11 JUILLET 1993 s'est déroulé à ARRAS le Championnat de France de double trap.

Près de 200 concurrents y ont participé sous une alternance d'éclaircies et de nuages, un temps bien de chez nous, se plaisaient à dire les locaux de l'étape.

Le double trap est une nouvelle discipline olympique créée il y a seulement deux ans.

La distance entre le pas de tir et l'endroit où partent les plateaux (la fosse) est de 15 mètres et la vitesse des plateaux est évaluée à 80 Km/h. Deux plateaux partent simultanément à 5 mètres l'un de l'autre avec un angle de 55° par rapport au centre de la fosse, puis retombent à environ 80 mètres.

Pour sa première participation à cette discipline, Jean-Paul HARDY a gagné l'épreuve de sélection qui avait lieu à GONESSE.

Le Championnat de France se déroule sur trois séries de vingt cinq doublés. Les plateaux se tirent avec un fusil spécial trap calibre 12 et des cartouches, chargées avec 24 grammes de plomb.

Les six premiers participent à la finale et retirent une série de vingt cinq doublés dont les points se cumulent aux trois séries initiales. Jean Paul HARDY a dicté sa loi puisqu'il a devancé avec quatre plateaux d'avance le second, M. GERIN, vainqueur en 1992 et champion du Monde 1993 et de sept plateaux sur le troisième M. BLONDEAU, ex-champion d'Europe.

Bravo à Jean Paul qui en 1993 s'est également distingué au cours d'autres épreuves:

- Championnat de ligue fosse olympique : 4ème
- Championnat de France fosse olympique : 4ème
- Championnat de ligue fosse universelle : 1er
- Championnat de France fosse universelle : 3ème
- Championnat de ligue double trap : 1er
- Championnat de ligue fosse américaine : 1er

Un Ablutien aux Jeux Olympiques de 1996 ?



L'ASSOCIATION DU CONSEIL DES PARENTS D'ÉLÈVES

Samedi 13 Novembre, le LOTO a fait le plein à la salle des fêtes de notre village. Les tables et les chaises supplémentaires, aimablement prêtées par la commune de Vinay ne furent pas de trop pour accueillir tous ceux, petits-enfants, jeunes, parents et grands-parents qui, ce soir là, se sont pressés à l'entrée pour acheter les cartes.

Il faut dire que les lots étaient attractifs: l'association avait acheté des rollers et un V.T.T mixte que l'on a pu voir exposé pendant une semaine dans la devanture de la pharmacie. Beaucoup d'enfants se sont attardés devant la vitrine cette semaine là !

Et il y avait quantité de beaux lots offerts par les Ablutiens qui avaient reçu la visite de petites équipes d'enfants et de Parents. Les nombreuses bouteilles de Champagne, les conserves, les gâteaux et de bonnes vieilles bouteilles de vin ont ainsi fait le régal des gagnants des filets garnis.

On a même pu jouer au loto bien avant le 13, sur une grille exposée aux halles champenoises et certains sont repartis ce soir là, équipés d'une couette, d'un couvre-lit ou d'un barbecue de table. D'autres ont pu gagner des disques laser et des cassettes vidéo offerts par les halles champenoises et par l'auberge du Sourdon, sans oublier ceux qui ont gagné des bombes dégivrantes du garage Souverain. Des entrées au Tap Too ont également fait la joie de quelques jeunes.

Que cet article soit l'occasion de manifester notre reconnaissance à tous les Ablutiens qui nous ont généreusement ouvert leur porte. Grâce à tous, notre Loto fut une réussite. Il a alimenté la trésorerie de l'association ce qui permettra de participer financièrement aux sorties que les institutrices et instituteurs vont organiser avec leurs élèves;

Encore merci et notez dès maintenant nos prochaines rencontres:

12 FEVRIER 1994 : Bal costumé des parents et des enfants, crêpes et gaufres seront au rendez-vous pour fêter ensemble Mardi-Gras.

15 AVRIL 1994 : Spectacle de chants et de théâtre présenté par les enfants qui participent aux clubs.

29 MAI 1994 : Concours de Pêche à la Truite à l'étang de la Résidence.

A toutes ces manifestations, petits et grands seront les bienvenus.

L'Association des Parents d'Elèves

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS



Lors de la traditionnelle Sainte Barbe l'adjudant Nivois a retracé les activités et les principaux faits survenus au cours de l'année 1993.

Trente trois interventions ont eu lieu : 5 feux de cheminée, 5 sorties pour inondation, 16 sorties pour la destruction de 27 nids d'insectes, 2 secours à victimes, 2 sorties pour chiens errants et 3 sorties diverses.

Ajoutons les différentes manoeuvres effectuées tout au long de l'année afin de rester opérationnel et de vérifier le fonctionnement du matériel. La manoeuvre la plus importante fut celle qui eut lieu à l'école de garçons où ont été utilisés pour la première fois des appareils respiratoires isolants.

Citons également la réussite du tir du feu d'artifice du 14 Juillet dont la préparation eut lieu dans des conditions météorologiques très défavorables.

Côté récompense, un accessit doit être attribué à Remy Stringone, d'abord sélectionné à Châlons sur Marne pour la finale départementale des épreuves sportives du sapeur pompier et ensuite à Charleville pour la finale régionale.

N'oublions pas les aînés, Jacky Niclet, Pascal Senan et...Daniel Nivois pour leur très honorable parcours sportif en Mars à Epernay.

Mais sans aucun doute, le fait marquant de l'année 1993 fut l'arrivée d'une jeune recrue, Christelle Courtaillier, première sapeur pompier à Saint Martin d'Ablois. Autre intégration en 1993: Frédéric Sauron. Christelle et Frédéric ne totalisaient pas 33 ans lors de leur incorporation.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumées...

SEANCE DU 30 JUIN 1993

COMPTE ADMINISTRATIF 1992 :

Les différents chapitres figurent page 2

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'ANNEE 1992 :

Après présentation des budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 1992 et des décisions modificatives, des titres et des créances puis du compte administratif 1992, le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 1992 par le Receveur et visé et certifié conforme par le Maire, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION DU CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES :

Suite à la demande présentée par Madame le Président du Conseil des Parents d'Elèves, une subvention de 1000 francs est allouée afin de couvrir une partie de la rémunération des membres du corps enseignant qui assurent la garde des enfants de l'école maternelle de 17 à 18 heures. Cette décision est également reconduite pour l'année scolaire 1993-1994.

ACHAT D'UNE LAME NIVELEUSE :

Pour mieux entretenir les chemins et réduire le coût d'intervention, il est décidé d'acquérir une lame niveleuse. La livraison de ce matériel dont le coût s'élève à 13.035 francs TTC, sera effectuée par le Garage Henri SOUVERAIN.

TRAVAUX A L'EGLISE :

Compte tenu du très mauvais état du plancher et après plusieurs études, la pose d'un carrelage sur la partie restant à rénover s'avère être la meilleure solution. Aussi, le Conseil Municipal accepte le devis présenté par l'entreprise CALLEBAUT pour la pose et celui des Carrières et Scieries de l'Ardre pour la fourniture du dallage, soit 172.926,30 francs TTC.

Le financement sera assuré par une subvention du Département, une participation de la paroisse et un prélèvement sur le budget communal.

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 1993

AMENAGEMENT DU FOYER RURAL (SALLE DES FETES) :

Des diverses réunions du Conseil Municipal et de la Commission des travaux, au cours desquelles ce dossier a été examiné, il ressort que l'aménagement du foyer rural doit répondre à plusieurs objectifs :

- garder ou modifier légèrement l'aspect architectural du foyer
- aménager à moindre coût, un foyer rural devant avant tout être fonctionnel, certes accueillant mais non somptueux.

Le projet présenté par le Cabinet d'Architecture PHILIZOT-BATALLA répond auxdits objectifs : fonctionnalité, sobriété et prix de revient acceptable et supportable. Après étude de chaque lot, les plans et le devis estimatif sont retenus. Le coût de l'opération s'élèvera à environ 2 millions de francs qui pourront être financés par une subvention du Département, un autofinancement et éventuellement un emprunt d'un montant égal à la T.V.A

AMENAGEMENT DU LOGEMENT N°2 A L'ANCIEN REFUGE DES CHEMINOTS :

Après examen des divers devis relatifs aux travaux d'aménagement d'un deuxième logement à l'ancien refuge des cheminots, les entreprises ou fournisseurs suivants sont retenus :

- LOT N° 1 Guy CHARPENTIER (St Martin d'Ablois) - Electricité	21.822,40 F
- LOT N° 2 SERIP SARL (St Martin d'Ablois) - Couverture - Zinguerie	35.592,63 F
- LOT N° 3 ENTREPRISE CONRAUX S.A - Chauffage central	72.510,85 F
- LOT N° 4 CHANTEMUR - Fournitures des papiers peints, peinture	7.260,00 F
- LOT N° 5 POINT P - Fournitures : Plomberie, sanitaires, menuiseries	51.892,48 F
	<u>189.078,36 F TTC</u>

Le personnel communal effectuera les prestations des lots 4 et 5.

Le financement de ces travaux s'établira comme suit :

SUBVENTION PALULOS :	17.000 F
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL :	2.550 F
PRET COMPLEMENTAIRE PALULOS/CDC :	68.000 F
PART COMMUNALE :	101.528,36 F

PROJET DE MODIFICATION DU TRACE DU SENTIER DIT DE LA RUE FERREE :

L'enquête relative à l'échange n'ayant donné lieu à aucune remarque particulière, un avis favorable est donc émis et Monsieur le Maire est chargé de signer toutes les pièces justificatives nécessaires à la conclusion de cette affaire.

AMENAGEMENT DE LA FORET COMMUNALE :

Afin de réaliser les travaux prévus dans les parcelles 25 et 26, le Conseil Municipal :

- sollicite de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, l'octroi d'une subvention égale à 40 % du montant de l'opération soit 40 % de 53.639 francs = 21.456 francs
- s'engage à inscrire à chaque budget annuel la dépense correspondant au complément de l'aide nationale.

TRAVAUX A L'ECOLE MIXTE 1 :

Suite à un contrôle de l'état de la toiture, il ressort que des travaux de couverture et de zinguerie doivent être entrepris. L'entreprise SERIP SARL de St Martin d'Ablois, procédera à ces travaux dont le coût est estimé à 47.00 francs TTC

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1993 :

TRAVAUX AU LOGEMENT DU PARC DU SOURDON :

Avant de mettre ce logement à la disposition de Monsieur Daniel FORTIN, en qualité d'employé communal assurant simultanément les fonctions de gardien et de régisseur de recettes au Parc du Sourdon, il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux de mise en conformité et d'amélioration. Sont prévus la révision de l'installation électrique, l'isolation intérieure, la réfection de la plomberie et du balcon principal. Le montant de ce programme sera arrêté, lors du vote du budget supplémentaire

EMPLOI CONSOLIDE A L'ISSUE D'UN CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE :

De récentes dispositions permettent de transformer l'emploi précaire occupé au titre du contrat emploi solidarité en emploi consolidé. La participation financière de l'Etat se traduit :

- par une prise en charge du salaire à partir du total de la rémunération brute, des cotisations d'assurance chômage et des autres charges sociales d'origine légale ou conventionnelle.
- par l'exonération des cotisations patronales de sécurité sociale, des accidents du travail et des allocations familiales. Cette participation est fixée sur la base d'une durée maximale de 30 heures par semaine et d'un salaire plafonné à 120 % du SMIC horaire. L'aide de l'Etat se répartit sur 5 ans de façon dégressive, de 60 % la première année à 20 % la cinquième année.

La convention avec l'Etat pour un emploi consolidé d'une durée de 12 mois, rémunéré sur la base hebdomadaire de 20 heures au tarif du SMIC sera signée par Monsieur le Maire.

Suite au CES actuellement en cours, la date d'effet de l'emploi consolidé est fixée au 1er décembre 1993.

SUBVENTION CLASSE DE NEIGE 1993-1994 :

Le principe de financement communal des années précédentes, c'est à dire de fixer la participation à environ un tiers du coût total est reconduit. Le montant de la subvention, soit 24.000 francs sera donc versé à l'Association du Conseil des Parents d'Élèves. Cette somme est en progression de 11 % par rapport à celle allouée en 1992.

INITIATION A LA LANGUE ANGLAISE AUX ECOLES :

Madame DUMBRILL remplace Mademoiselle VARMA qui a quitté la région. Une quatrième classe est intégrée et de ce fait le professeur interviendra trois heures par semaine à raison de trois quarts d'heure par classe.

REVISION DES TARIFS DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE A TITRE DE FONCTIONNEMENT :

Après présentation du résultat des négociations intervenues entre la Société des Eaux de la Ville d'Epernay, le Syndicat de Production d'eau potable de Brigny-Ablois et la Commune de Saint-Martin, il est décidé d'accepter l'avenant N° 2 au traité pour l'exploitation par affermage de service de distribution d'eau potable. Cet avenant a pour effet de prendre en compte la nouvelle situation de la production d'eau (eau provenant du forage de Brigny) et l'intégration des ouvrages créés depuis 1985. La nouvelle structure tarifaire, modifiée pour tenir compte de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 interdisant les forfaits, prévoit une prime fixe semestrielle couvrant notamment les frais d'entretien des branchements et des compteurs.

Les tarifs hors taxes et redevances s'établissent comme suit :

- prime fixe semestrielle 75,00 par abonnement

- consommation par tranche :

de 0 à 50 M3 par an 2,00 le M3

de 51 à 7000 M3 par an 3,10 le M3

au delà de 7000 M3 par an 1,00 le M3

A TITRE D'INVESTISSEMENT :

Afin de rembourser les emprunts relatifs aux travaux réalisés pour le compte du SIPEBA c'est à dire, le forage, le réservoir et les canalisations depuis Brugny, la surtaxe communale est augmentée de :
1,20 par M3 vendu de 0 à 7000 M3 et 0,60 au delà de 7 000 M3.

SEANCE DU 3 DECEMBRE 1993**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR 1993 :**

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :	8400 Frs
(dont remboursement matériel : 300 francs)	
ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL :	5150 Frs
UNION SPORTIVE St MARTIN - VINAY	
Section Seniors :	2600 Frs
Section Jeunes :	2000 Frs
COMITE DES FETES ET D'ANIMATION ABLUTIEN	
à titre de fonctionnement :	1350 Frs
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS ABLUTIENNE :	2100 Frs
TENNIS CLUB ABLUTIEN	2100 Frs
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	3700 Frs
(dont 900 Frs à titre de fonctionnement et 2800 Frs pour l'organisation de l'Arbre de Noël)	
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	950 Frs
COOPERATIVES SCOLAIRES	
Soit 375 francs par école plus 1100 francs à l'école de Garçons pour les activités de l'U.S.E.P	2225 Frs
PREVENTION ROUTIERE	550 Frs
O. L.V. E Centre de Loisirs : la Borde)	500 Frs
BANQUE ALIMENTAIRE DE LA MARNE	700 Frs
LES AMIS DE NOS EGLISES	400 Frs
LUTTE CONTRE LA FAIM, LUTTE CONTRE LE CANCER, PARALYSES CIVILS,	
CROISADE DES AVEUGLES, SEMAINE du COEUR, UNICEF : A chaque organisme	300 Frs

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1993 :

Les différents chapitres figurent page 3.

REVISION DES TARIFS RELATIFS A LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGERES PAR LA SOCIÉTÉ DECTRA :

Compte tenu des nouvelles normes gouvernementales afférentes aux déchets, la Société DECTRA ne peut plus respecter le barème prévu lors de la signature de la convention signée en 1977 avec la Commune.

En effet, une taxe sur la mise en décharge des ordures ménagères et déchets assimilables a été instituée le 1er avril 1993 au profit de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E).

Par ailleurs, les travaux nécessaires pour le respect de ces nouvelles mesures nécessitent d'importants investissements.

Aussi, après négociation et afin d'étaler l'augmentation, Monsieur le Maire propose d'accepter l'avenant suivant :

- 125 francs hors taxes par an et par habitant au 1er janvier 1994
- 133 francs hors taxes par an et par habitant au 1er juillet 1994
- 141 francs hors taxes par an et par habitant au 1er janvier 1995
- 148 francs hors taxes par an et par habitant au 1er juillet 1995.

Soit au total une augmentation de 30 francs hors taxes et par habitant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

(Notons que ce tarif est encore inférieur à celui pratiqué actuellement dans d'autres communes).

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION INDEPENDANTE MARNAISE D'ASSISTANCE AUX ANIMAUX : (A.I.M.A.A.)

Afin de mettre un terme à la divagation des chiens errants ou divaguant, il est décidé de signer une convention avec l'AIMAA qui assurera le service de fourrière. Les animaux errant et capturés sur le territoire de la Commune par la Police municipale seront dirigés sur le refuge d'Epernay. La restitution sera effectuée contre paiement par le propriétaire, à l'A.I.M.A.A, de la pension alimentaire et du remboursement des frais exposés.

Le Parler Champenois

Face : *N.F.* Avoir la face par devant la langue : pouvoir payer de suite.

Faignant : *N.M.* Paresseux

Fait (à) : *AV.* Tout à fait.

Fallotté : *adj.* Roussi, légèrement brûlé par le feu ou la gelée. Une vigne fallottée.

Femmé : *adj.* Etre mal femmé : avoir une mauvaise femme.

Fenasse : *N.F.* Mauvais foin. Avoine élevée ou autres graminées qui envahissent les vieilles luzernes.

Ferlampier : *N.M.* Bon à rien, méprisable.

Ferlons : *N.M.* Pour frelons.

Ferloque : *N.F.* Chiffons, guenilles. Etre en ferloques. La langue : on dit à un enfant : montre ta ferloque. Synonyme de fausse couche : elle a eu sept enfants sans compter les ferloques !

Féron : *N.M.* Extrémité métallique d'un lacet.

Ficher : *V.* **Ficherie** : *N.F.* Piquer les échelas dans les vignes.

Fier : *adj.* Acide. Proverbe : vin fier, vin cher.

Fiette : *N.F.* Confiance.

Fieu : *N.M.* Jeune fils.

Fistule : *N.F.* Trace.

Flamouche : *N.F.* Flammèche.

Flaque ma bouire : *N.M.* Bénêt.

Flâver : *V.* Cause beaucoup pour ne rien dire.

Flâveux : *adj.* Bavard.

Flâveries : *N.F.* Paroles inutiles.

Fleurettes : *N.F.* Fleurs de vin.

Floppée : *N.F.* Grande quantité.

Fouffeteries, Foufettes : *N.M.* Objets sans valeur.

Fouffeter : *V.* Perdre son temps à des travaux futiles.

Fouffeteux, Fouffetier : *N.M.* Bricoleur en mauvaise part.

Foufaille : Etre en foufaille : être embarrassé pour peu de chose.

Fougnousse : *N.M.* Fouffetier.

Fougnac : *N.M.* de fouine. Malin, rusé, insinuant.

Fouire : *N.F.* Diarrhée.

Fouireux : *adj.* Peureux.

Fourgonner : *V.* Fouiller. Fourgonner dans une armoire, dans son nez.

Fourgeigner : *V.* Fouiller en bouleversant les choses.

Fourrières : *N.F.* Extrémités d'une pièce de terre touchant au voisin.

Fouteigner, Foutimasser : *V.* Synonymes de Fouffeter.

Foutre là (se) : Tomber.

Fraichis : *N.M.* Partie de sol humide, marécageux.

Fraille : *adj.* Avoir le cœur fraille : être mal portant. C'est la santé qui se repose.

Franc comme l'osier de Chauzot : Faux, hypocrite. Chauzot, lieu-dit d'Aÿ qui produit de l'osier de mauvaise qualité.

Frayal, frayable : *adj.* Qui s'use vite.

Freyon ou Frayon : *N.M.* Echauffement de la peau des fesses au cours d'une marche. Intertrigo.

Friche-cul : *N.M.* Graine de l'églantier.

Frigousse : *N.F.* Mets bien accomodé.

Frome : *N.M.* Banc à laver.

Frusser : *V.* Froisser

Fumeron : *N.M.* Petit tas de fumier dans les champs.

G

Gadouilleux : *adj.* Mou, gras, en parlant de la terre.

Gagner : *V.* Regarder de travers, être curieux.

Gaigneux : *adj.* Curieux ; celui qui louche.

Gaigneux : *N.M.* Couvet : parce qu'il gaigne sous les robes des filles.

Gailleux : *adj.* Mou, en bouillie, surtout en parlant de la terre.

Gaillotte : *N.F.* Brouette spéciale pour paniers mannequins.

Galeux : *adj.* Se dit de feuilles de vignes à végétation chétive ou atteintes d'érinose.

Galiche : *N.M.* Galette de ménage.

Galvaud : *N.M.* Homme maladroit.

Galvauder : *V.* Vagabonder.

Galvaudeux, Galvaudage : *N.M.* Homme peu recommandable. Action de galvauder.

Gaugeot : *N.M.* Trou dans lequel séjourne l'eau de pluie.

Gauille : *N.F.* Torchon malpropre ; personne sale. j'ai les pattes en gauille : être mou comme une chiffie.

Gavion : *N.M.* Govion gosier.

Geindeux : *N.M.* Qui se plaint par habitude. Proverbes : Un bon geindeux vit vieux. Il fait bon à la porte d'un geindeux.

Gelôder, gelotter : *V.* Geler légèrement.

Gendarmes : *N.M.* Fleurettes, fleurs de vin.

Gendresse : *N.F.* Belle-fille (Verzenay)

Gerber : *V.* Placer un ou plusieurs rangs de fûts sur le précédent. On gerbe en première ou en seconde. Se dit d'une bouteille de champagne dont la mousse est folle.

Germine : *adj.* Pour germaine. Une cousine germine.

Giglade ou Giclade : *N.F.* Eclaboussure.

Gimbre : *N.M.* Petit, mal venu (enfant, couteau).

Gisante : *N.F.* Accouchée.

Glageotter : *V.* Ça glageotte, quand, en marchant sur la terre très mouillée, l'eau monte sur les souliers.

Glâges : *N.M.* Herbes plates des bords de rivières.

LE PÈRE NOËL *AU COMITÉ DES FÊTES ET D'ANIMATION ABLUTIEN*



Dimanche 12 Décembre 1993,
le C.F.A.A. a organisé une collecte de jouets
au profit des enfants les plus défavorisés.

Les petits ablutiens et leurs parents
sont venus nombreux offrir de beaux jouets
qui feront la joie d'enfants de la région.

Informations diverses...

BENNE A MONSTRE

Je rappelle que la benne à monstres est exclusivement réservée aux particuliers. Le personnel communal veillera au respect de cette disposition.

CHIENS ERRANTS OU EN LIBERTÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

J'invite les propriétaires concernés à lire attentivement la délibération prise le 3 décembre 1993.

Le Maire

Vente - Achats - Réparation

**GARAGE
CARROSSERIE**

Jacques FOUJU

Saint-Martin-d'Ablois

Tél. 26 59 93 41
26 59 94 13

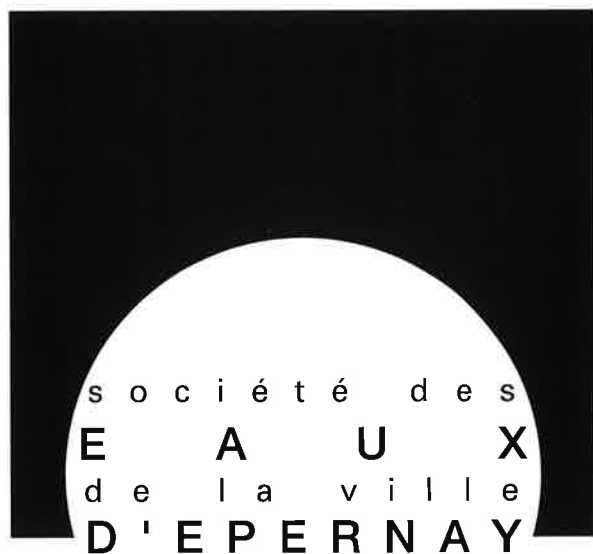
Guy

CHARPENTIER

**CHAUFFAGE
ELECTRICITE GENERALE**

26 59 93 92

79, rue Julien Ducos
St-MARTIN - D'ABLOIS



2, avenue du Vercors
Tél. 26 55 23 46

GESTION

des services d'eau potable
des services d'assainissement

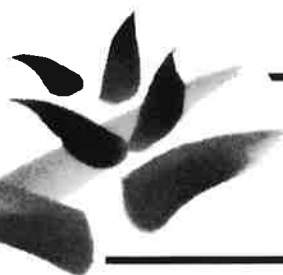


ETUDE - CONSEIL
CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR
IMPRESSION

imprim'éclair

6, rue Frédéric Plomb - 51200 EPERNAY - tél. 26 55 08 79 - fax 26 55 14 91

S.A. *Pain Jesson*



Laiterie

51530 Saint-Martin d'Ablois

Tél. 26 59 92 99

Télex : 830 562

CREME FRAICHE

FROMAGE BLANC BATTU

FROMAGE BLANC DE CAMPAGNE

BRIE DE MEAUX

COULOMMIERS